



Février 2023

## – DESCRIPTION DE TÂCHES – **PRÉSIDENT.E DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Profil recherché:**

Le ou la candidat-e idéal-e a un intérêt marqué dans le domaine de l'investissement responsable pour parfaire l'accomplissement de la mission du Club d'investissement responsable du Québec (CIRQC) et mettre en œuvre sa vision stratégique. Idéalement, cette personne pourra compter sur une ou des expérience(s) précédente(s) en gestion d'équipe ou en administration d'un organisme à but non lucratif. Ses aptitudes à rassembler et à collaborer font de cet individu un joueur d'équipe et ses capacités à déléguer et faire des suivis de manière réfléchie permettent un travail organisé et effectif avec les autres membres du C.A. Il est également en mesure d'allouer un minimum de deux heures par semaine à son rôle.

### **Compétences recherchées**

- Expérience éprouvée en gestion d'équipe/de bénévoles ou en administration d'un organisme à but non lucratif
- Bon jugement, capacité à prendre des décisions en contexte d'incertitude
- Compétences en communication, travail d'équipe et en gestion de projets
- Capacité à garder les équipes engagées en contexte bénévole

### **Principales tâches à titre de Président-e:**

- ✓ Présider les réunions du Conseil;
- ✓ Avec les autres membres du Conseil, s'assurer que la mission, les intérêts des membres et les règlements du Club soient respectés;
- ✓ Déléguer les tâches, faire le suivi, partager l'information aux autres membres du C.A. et assurer sa participation relativement aux activités d'analyse, de reddition de comptes et de recrutement et d'administration du CIRQC;
- ✓ En collaboration avec le Trésorier, être responsable et imputable des approbations de paiement aux fournisseurs et de la production de documents légaux;
- ✓ En collaboration avec les autres membres du C.A, s'assurer de la pérennité des finances du CIRQC;
- ✓ Participer aux activités du CIRQC, le représenter et répondre aux questions;
- ✓ Collaborer avec et faire valider par le C.A. les orientations stratégiques du CIRQC
- ✓ Renouveler le conseil pour assurer la qualité de ce dernier;
- ✓ Si besoin, représenter le Club auprès des hauts dignitaires autant au public qu'au privé, au Québec.



## **Mandat**

Le Conseil est élu par les membres lors de chaque AGA où une élection est requise, et est élu pour un mandat de deux (2) ans à compter de la date de l'AGA au cours de laquelle ils sont élus. Aucun membre ne peut occuper le poste pour lequel il a été élu pendant plus de deux (2) mandats consécutifs; cela n'empêche pas le membre d'être nommé au Conseil et d'y occuper un autre poste.

## **Responsabilités des membres du Conseil d'administration**

### **Les membres du Conseil sont tenus de:**

- ✓ Participer aux réunions du Conseil d'administration
- ✓ Définir les grandes orientations du CIRQC et les mettre en oeuvre
- ✓ Voter les résolutions du Conseil d'administration
- ✓ Participer au recrutement et au processus d'approbation des autres membres du C.A.
- ✓ Participer au recrutement et au processus d'approbation des candidats comblant temporairement les postes vacants (interim)
- ✓ S'assurer que l'organisme et chaque membre du C.A. respectent les lois, règlements et politiques applicables
- ✓ S'assurer que l'organisme respecte sa mission et ses principes fondamentaux
- ✓ Approuver les décisions d'investissements, de dons et financières (budgets, dépenses)
- ✓ Approuver tous types de rapports présentés au C.A.
- ✓ Participer à la recherche de commandites et au financement
- ✓ Participer à la préparation et à la tenue de l'Assemblée Générale annuelle

**Pour postuler, merci d'envoyer votre CV et une lettre de motivation à [info@cirqc.org](mailto:info@cirqc.org) avant le 12 mars 2023**